

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 17 août 2011

Présents : AIDI Mohamed, CHORON-PELLICIER Véronique, CHOSSON Stéphane, COUGET Georges, DUC Christian, DUC Jean-Louis, PELLICIER Francis, PELLICIER Lionel, ROMANET Guy Pierre, VAUDEY André.

Excusée : VAUDEY Marie-Christine.

Secrétaire : DUC Christian

Rappel des délibérations prises à la précédente réunion du conseil municipal.

1 - AUBERGE - CHANGEMENT DE GERANCE

Christian Duc informe le conseil municipal que le contrat de gérance a été revu avec l'aide de la juriste de la Communauté de Communes du Canton d'Aime (en prenant en compte les remarques des élus). Elle nous a confirmé que la période d'essai n'était pas possible dans un contrat d'affermage. Le contrat sera donc conclu pour une période de 3 ans au lieu de 6 ans, avec prolongation possible d'un an.

Pour l'instant la commune a reçu 20 candidatures, les entrevues avec les personnes retenues commenceront le jeudi 18 août 2011.

2 - RENOVATION MAIRIE-ECOLE

Rapport de performance énergétique

Véronique CHORON-PELLICIER fait part de la nécessité d'une étude complémentaire sur les performances énergétiques du bâtiment de la mairie-école. Cela entraîne le versement d'honoraires supplémentaires à la société-conseil ENERCOBAT : 4 500 euros H.T, pris en charge par le Conseil général à concurrence de 80%.

Elle précise que cette étude entraînera une augmentation conséquente de la subvention globale initialement prévue.

Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre

Suite à la modification du projet de rénovation du bâtiment de la mairie-école en raison de l'éventualité d'un agrandissement de l'école proprement dite, il convient de compléter le contrat de maîtrise d'œuvre en cours et d'établir un avenant. Le montant du marché initial était de 37 500 euros H.T. Montant de l'avenant : 11 042 euros H.T.

Avenant de transfert société BAL

Il convient d'établir un avenant de transfert entre le Cabinet BAL qui cesse son activité et la société BAL et ACKERMANN son repreneur.

3 - TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX GRANIER-LA THUILE

Afin de mener à bien les travaux d'enfouissement des réseaux entre Granier et la Thuile, il convient de signer avec le SDES (Syndicat Départemental d'Electricité de Savoie) une convention de co-maîtrise d'ouvrage. Cela est rendu nécessaire suite à une modification de la réglementation en vigueur.

4 - PERSONNEL

Contrat de Travail ATSEM : il convient de renouveler le contrat de travail de Madame SICHEZ Annie, ATSEM à l'école primaire communale.

Contrat garderie périscolaire : il convient également de renouveler le contrat de travail de Madame SIMON-CHAUTEMPS Nathalie pour le fonctionnement de la garderie périscolaire.

5 - TERRAIN DUC EMILE

M. Le Maire rappelle que la commune souhaite faciliter le stationnement, la circulation et le déneigement du secteur du Bathieu par l'acquisition de la parcelle L 898.

Après plusieurs rencontres et courriers, il s'est avéré qu'aucune solution amiable ne pouvait être trouvée. Une tentative semblable menée par l'équipe municipale précédente avait également échoué.

Le Conseil municipal envisage donc à l'unanimité de lancer une procédure d'expropriation. Cette procédure serait confiée à l'EPFL (Établissement Public Foncier Local) organisme auquel adhère la Communauté de communes. Au préalable, le service des Domaines est consulté. A l'issue de cette consultation, le Conseil devra se prononcer définitivement sur cette procédure.

6 - AFFAIRES DIVERSES

Locations

Christian DUC fait le point sur les locations des appartements de la commune. La maison forestière est louée à compter du 16 août 2011, l'appartement de la fruitière et celui du presbytère à partir du 01 septembre 2011.

Forêt communale

Le Conseil municipal examine une demande de subvention devant être déposée pour le financement de plusieurs pistes en forêt communale. Montant du projet 47 300 euros H.T., montant des subventions 33 110,00 euros, part communale 14 190,00 euros H.T.

Jean-Louis DUC fait part au Conseil municipal de la vente de la coupe de bois sous La Chavonne pour un montant de 31 700 euros T.T.C. (montant légèrement supérieur à l'estimation de l'ONF).

Télési

Mohamed AIDI informe que pour des raisons professionnelles, il ne pourra plus assurer les fonctions qu'il occupait en partenariat avec Jean Louis DUC au niveau de l'organisation du télési. Le Conseil municipal réfléchit à une solution pour son remplacement et souhaite que les personnes intéressées hors conseil municipal se fassent connaître. Cette participation est impérative pour le fonctionnement de l'installation.

Voirie

Des chicanes vont être posées aux entrées de La Thuile ainsi qu'à l'entrée de Granier côté La Côte d'Aime. Ces installations sont provisoires afin de pouvoir étudier leur efficacité sur une certaine période et de choisir par la suite une solution définitive.

Le Conseil municipal rappelle qu'il **est interdit de créer ou de modifier une voie ou une piste ou d'entreprendre tous travaux sur des terrains communaux sans autorisation préalable**. Des procédures pourront être engagées le cas échéant.

La commune envisage, pour faciliter la circulation, de lancer une procédure d'alignement concernant une partie de la parcelle L 622 appartenant à Monsieur LELOUP. Un courrier lui est adressé rapidement.

Urbanisme

Madame CHORON-PELLICIER présente les documents d'urbanisme déposés depuis la dernière réunion du Conseil municipal.

- Déclarations préalables

- ASTESANA Serge - Remplacement de fenêtres
- VOIRON Jean-François - Réfection de façade et d'une dalle
- PELLICIER Jacques-Émile - Pose de panneaux photovoltaïques
- PELLICIER André - Installation de panneaux solaires

- Certificats d'urbanisme

- MONIN Marguerite - Parcelles B 294 et I 449
- Maître ETEOCLE - Parcelles L 650 et L 652
- MARTINEZ-TOURRET Marie-France - Parcelles I 355, I 357 et I 294

Avalanches

Une sortie sur le terrain sera organisée le jeudi 1er septembre 2011 afin de faire une reconnaissance des bâtiments exposés aux risques d'avalanches à la THUILE. Elle s'effectuera avec un technicien de l'APTV (Association des Pays de Tarentaise Vanoise), un technicien du RTM (Restauration des Terrains en Montagne, service de l'ONF), et plusieurs représentants de la commune.

Le Maire informe le Conseil municipal que la balise météo prévue sur le secteur sera finalement installée sur la commune de La Côte d'Aime.

Sentier botanique de Plan-Pichu

La signalisation est prête, l'installation sur le site se fera au printemps prochain. Une inauguration avec la participation des autorités régionales concernées est prévue. Le conseil municipal souhaite que cette réalisation perdure dans le temps, et regrette que d'autres projets (arboretum ...) soient délaissés après quelques années.

Protection incendie

Une demande sera faite au SDIS (Service Départemental d'Incendie de la Savoie) afin d'effectuer un contrôle de pression sur les bouches incendie suite à l'installation d'un nouveau réducteur de pression au chef-lieu.

Chapelle La Thuile

En collaboration avec le Conseil général, un drain sera réalisé le long de la route départementale. Il contribuera à régler au mieux les problèmes d'humidité de la chapelle. Des études complémentaires sont en cours : grille d'entrée, état de certains tableaux.

Plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée.

Fait à GRANIER, le 18 août 2011

Le Maire,

Georges COUGET